RSM Segec Mulhouse

14 rue Gustave Hirn
BP 2145 - 68060 MULHOUSE Cedex
T +33 3 89 32 94 94 - F +33 3 89 59 49 25
www.rsm-segec.fr

ASSOCIATION CONSTRUIRE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

SAS d'Experts Comptables et de Commissaires aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional d'Alsace
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Colmar
Siège social : CD 63 - 67116 REICHSTETT

RSM Segec
Capital social 3 383 149 €
RCS Strasbourg 339 854 044
Siret : 339 854 044 00015
APE : 741 C
TVA intra. FR : 91 339 854 044
Lieu de juridiction : Strasbourg

RSM Segec est associé de RSM France, présent à :
Strasbourg, Colmar, Haguenau, Mulhouse,
Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rouen et Toulouse
Membre de RSM international

RSM Segec Mulhouse

14 rue Gustave Hirn
BP 2145 - 68060 MULHOUSE Cedex
T +33 3 89 32 94 94 - **F** +33 3 89 59 49 25
www.rsm-segec.fr

ASSOCIATION CONSTRUIRE

1, rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

SAS d'Experts Comptables et de Commissaires aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional d'Alsace
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Colmar
Siège social : CD 63 - 67116 REICHSTETT

RSM Segec
Capital social 3 383 149 €
RCS Strasbourg 339 854 044
Siret : 339 854 044 00015
APE : 741 C
TVA intra. FR : 91 339 854 044
Lieu de juridiction : Strasbourg

RSM Segec est associé de RSM France, présent à :
Strasbourg, Colmar, Haguenau, Mulhouse,
Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rouen et Toulouse
Membre de RSM international

RSM Segec Mulhouse

14 rue Gustave Hirn
BP 2145 - 68060 MULHOUSE Cedex
T +33 3 89 32 94 94 - F +33 3 89 59 49 25
www.rsm-segec.fr

Association CONSTRUIRE
1, rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association CONSTRUIRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

SAS d'Experts Comptables et de Commissaires aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional d'Alsace
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Colmar
Siège social : CD 63 - 67116 REICHSTETT

RSM Segec
Capital social 3 383 149 €
RCS Strasbourg 339 854 044
Siret : 339 854 044 00015
APE : 741 C
TVA intra. FR : 91 339 854 044
Lieu de juridiction : Strasbourg

RSM Segec est associé de RSM France, présent à :
Strasbourg, Colmar, Haguenau, Mulhouse,
Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rouen et Toulouse
Membre de RSM international

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et sur les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Reichstett, le 15 mai 2007

Le Commissaire aux Comptes

RSM-SEGEC

Markus KRUGER

Christophe MUTSCHLER

Association CONSTRUIRE
CONSTRUIRE Nettoyage
1 rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

ACTIF

		31-12-2007	31-12-2006
ACTIF IMMOBILISE			
Progiciels :	8 110,00		
- Amortissements :	-8 110,00	0,00	0,00
Matériel et outillage :	54 917,07		
- Amortissements :	-38 897,75	16 019,32	13 155,60
Matériel de transport :	93 202,14		
- Amortissements :	-75 966,92	17 235,22	33 121,17
Mat. Mob. bureau & info. :	10 659,72		
- Amortissements :	-5 617,53	5 042,19	4 346,51
Titres et parts sociales :		32 338,25	6 300,00
Prêts au personnel :		3 360,00	2 510,00
Cautionnements :		2 637,36	2 637,36
Comptes à terme CCM :		205 454,91	220 420,81
ACTIF IMMOBILISE (I) :		**282 087,25**	**282 491,45**
ACTIF CIRCULANT			
Créances et comptes rattachés			
Clients :		243 066,55	206 229,15
Clients douteux :		865,30	0,00
- Provisions pour créances douteuses :		-29,63	0,00
Etat - Subventions à recevoir :		14 466,82	17 748,50
FSE/Plie - Subventions à recevoir :		0,00	29 404,22
CNASEA - Subventions CIE à recevoir :		182,73	0,00
Etat - Crédit d'impôt :		5 256,00	0,00
Etat - TVA sur factures non parvenues :		730,73	1 114,46
Autres créances :		7 207,01	11 675,57
Disponibilités			
Crédit Mutuel - Compte de dépôt :		88 905,47	86 437,85
Crédit Mutuel - SICAV Gestion 365 :		10 970,15	105 815,50
Crédit Mutuel - Comptes-courants :		56 724,39	42 554,07
Crédit coopératif :		2,00	0,00
ACTIF CIRCULANT (II) :		**428 347,52**	**500 979,32**
Comptes de régularisation (III)			
Charges constatées d'avance :		**60,17**	**4 487,21**
TOTAL DE L'ACTIF (I)+(II)+(III) :		**710 494,94**	**787 957,98**

PASSIF

	31-12-2007	31-12-2006
FONDS ASSOCIATIF ET RESERVES		
Réserve pour projet associatif :	91 469,41	91 469,41
Réserve pour fonds de roulement :	91 469,41	91 469,41
Réserve pour risques d'emploi :	121 012,50	121 012,50
Excédents cumulés reportés :	202 759,38	169 913,20
Subventions d'investissement non renouvelables		
Subv° d'équipement Ville de Mulhouse :	1 676,94	1 676,94
Subv° équipt. Région Alsace, Départ.Ht-Rhin & CAF :	41 352,76	41 352,76
EXCEDENT ou DEFICIT :	*-57 839,02*	*32 846,18*
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour indemnités de fin de carrière :	13 574,00	11 329,00
FONDS PROPRES & ASSIMILES (I) :	**505 475,38**	**561 069,40**
DETTES ET ASSIMILEES		
Dettes de fonctionnement		
Fournisseurs et comptes rattachés :	12 852,45	44 172,57
Fournisseurs - Factures non parvenues :	4 458,93	6 681,05
Dettes relatives au personnel :	136 107,19	128 358,93
Etat - Dettes fiscales :	49 280,41	45 331,06
Etat - Subventions à régulariser :	1 737,92	1 737,92
Autres dettes :	582,66	607,05
DETTES ET ASSIMILEES (II) :	**205 019,56**	**226 888,58**
Comptes de régularisation (III)		
Produits constatés d'avance :	**0,00**	**0,00**
TOTAL DU PASSIF (I) + (II) + (III) :	**710 494,94**	**787 957,98**

Association CONSTRUIRE
CONSTRUIRE Nettoyage
1 rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTATS 2007

CHARGES	2007	2006	PRODUITS	2007	2006
Achats :	43 717,71	68 803,76	Prestations de service :	816 288,78	821 631,68
Services extérieurs :	135 679,57	120 408,90			
Impôts et taxes :	29 133,57	29 658,59	Subventions d'exploitation :	293 017,49	328 076,29
Rémunération du personnel					
. Salaires bruts :	738 614,73	725 039,33			
. Charges sociales :	217 800,50	202 635,79	Reprises sur provisions :	0,00	33 125,00
Dotations aux amortissements :	26 670,10	28 155,05	Aides à la formation (FAF Propreté) :	8 432,98	7 325,24
Dotations aux provisions :	2 274,63	1 689,00	Transfert de charges d'expl. (assurance) :	6 325,93	5 957,58
Charges diverses de gestion courante :	6,09	191,15	Produits divers de gestion courante :	12,15	2 086,34
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :	**1 193 896,90**	**1 176 581,57**	**PRODUITS DE FONCTIONNEMENT :**	**1 124 077,33**	**1 198 202,13**
Intérêts et charges assimilées :	0,00	0,00	Intérêts et produits assimilés :	7 922,53	9 492,75
Escomptes accordés :	0,00	39,65	Escomptes obtenus :	43,02	46,73
Perte de change :	0,00	0,00	Revenus s/valeurs mobilières de plact.	2 765,00	3 533,11
CHARGES FINANCIERES :	**0,00**	**39,65**	**PRODUITS FINANCIERS :**	**10 730,55**	**13 072,59**
Charges excep./ opération de gestion :	0,00	35,00	Produits excep. /opérations de gestion :	0,00	0,00
Charges excep./ opération en capital :	0,00	0,00	Produits excep. /opérations en capital :	1 250,00	3 484,68
Dotat° aux amortissements & provis° :	0,00	0,00	Transferts de charges exceptionnelles :	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES :	**0,00**	**35,00**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS :**	**1 250,00**	**3 484,68**
Impôts sur les sociétés :	0,00	5 257,00			
Excédent :		***32 846,18***	***Déficit :***	57 839,02	
TOTAUX :	**1 193 896,90**	**1 214 759,40**	**TOTAUX :**	**1 193 896,90**	**1 214 759,40**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Bénévolat	**15 627,33**	**15 300,00**	**Personnel bénévole**	**15 627,33**	**15 300,00**

ANNEXE

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2007 dont le total est de 710.494,94 € et le compte de résultats de l'exercice dégageant un déficit de 57.839,02 € ont été établis selon les dispositions du plan comptable général, des différents règlements du comité de la réglementation comptable, et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1) Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

2) Règles et méthodes générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

3) Immobilisations incorporelles et corporelles

Le mode d'amortissement pratiqué est le mode linéaire.

Les taux d'amortissements appliqués sont les suivants :

- progiciels :	100%
- matériel et outillage :	25% et 33,33%
- matériel de transport :	25%
- matériel de bureau :	25%
- mobilier de bureau :	10%

Les biens acquis d'occasion sont amortis sur leur durée probable d'utilisation appréciée à la date de leur achat.

4) Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.
Les plus-values éventuelles sont systématiquement réalisées à la fin de l'exercice comptable. Elle figurent ainsi dans les produits financiers de l'exercice et sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

5) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Règles et méthodes spécifiques au secteur associatif

- Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement non renouvelables comprennent les comptes :
• Subventions d'investissement non renouvelables
(correspondant au compte 1026 du plan comptable des associations)
Ces subventions ne sont pas reprises au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations concernées, en application des normes comptables des associations.
• Subventions d'investissement à caractère de dotation avec droit de reprise
(correspondant au compte 1036 du plan comptable des associations)

- Valorisation du bénévolat

Le temps passé par le président, le trésorier et le trésorier adjoint de l'association aux fonctions de direction et de gestion financière a été valorisé sur la base mensuelle suivante :

président :	100 heures par an x 30,00 € =	3.000,00 €
trésorier :	350 heures par an x 30,00 € =	10.500,00 €
trésorier adjoint :	60 heures par an x 30,00 € =	1.800,00 €
soit un total annuel de :		15.300,00 €

Les frais de déplacement du président, réalisés à titre gratuit, sont constatés dans les comptes de l'association pour un montant de 327,33 €.

Ces **contributions volontaires** et ces déplacements sont effectués **à titre gratuit** et ne sont à l'origine d'aucun flux financier pour l'association, ces apports en temps ne donnant lieu à aucune rémunération de la part de l'association. Aucune rétribution de quelque nature que ce soit n'est allouée aux bénévoles.

- Rémunération des trois plus hauts salariés

Les rémunérations des trois plus hauts salariés en 2007 s'élèvent à 104.018,00 €.

7) Provisions pour risques et charges

Les risques et charges sont provisionnés en application du règlement sur les passifs n° 2000-06.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2007 à 13.574,00 € constituées par la provision pour indemnités de fin de carrière, dont 2.245,00 € dotés au titre de l'exercice 2007, provision estimée en application des règles décrites ci-après :

- méthode retenue = méthode prospective,
- intégration des charges sociales patronales = de 31 % à 50 % suivant les catégories salariales,
- taux de progression des salaires = estimation de l'inflation et de l'évolution du salaire minimum professionnel = 4,0 %,
- taux d'actualisation utilisé = 2,0 %,
- taux de rotation du personnel = 1,0 %.

La provision pour indemnités de fin de carrière, fiscalement non déductible, fait l'objet d'une réintégration en vue de la détermination du résultat passible de l'impôt.

Aucune provision n'est constatée au titre des médailles du travail, en l'absence d'engagements prévus par la réglementation applicable.

Il n'existe pas de litige à caractère éventuel au 31 décembre 2007 et à ce jour, qui devrait donner lieu à une mention dans l'annexe.

Aucun risque environnemental ou assimilé n'est connu.

8) Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture au 31 décembre 2007, qui soit de nature à modifier les comptes de 2007 ou à faire l'objet d'une mention dans l'annexe.

9) Engagements hors bilan

Néant.

10) Informations complémentaires

Informations concernant le droit individuel à la formation (DIF)

- Le volume d'heures des droits ouverts au titre du DIF pour les salariés présents à l'effectif au 31 décembre 2007 s'élève à 1.795 heures, dont 710 heures de droits acquis au cours de l'année 2007.

- Le volume d'heures demandé dans le cadre du DIF au cours de l'année 2007 est de 21 heures dont 14 heures prises en 2007 et les 7 heures restantes seront prises en 2008.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2007

Tableau des mouvements des immobilisations au 31 décembre 2007

	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
. Progiciels :	8 110,00 €	0,00 €	0,00 €	8 110,00 €
Immobilisation corporelles				
. Matériel et outillage :	42 352,07 €	12 565,00 €	0,00 €	54 917,07 €
. Matériel de transport :	102 706,59 €	0,00 €	9 504,45 €	93 202,14 €
. Mobilier, matériel de bureau et informatique	8 881,17 €	1 778,55 €	0,00 €	10 659,72 €
Immobilisations financières				
. Titres SOFINEI Parts A :	300,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €
. Titres SOFINEI Parts B :	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
. Titres Crédit Coopératif Parts A :	0,00 €	15,25 €	0,00 €	15,25 €
. Titres Crédit Coopératif Parts B :	0,00 €	20 008,00 €	0,00 €	20 008,00 €
. Titres CCM Parts A :	0,00 €	15,00 €	0,00 €	15,00 €
. Titres CCM Parts B :	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €
. Prêts au personnel :	2 510,00 €	7 700,00 €	6 850,00 €	3 360,00 €
. Cautionnements :	2 637,36 €	0,00 €	0,00 €	2 637,36 €
. Comptes à terme CCM :	220 420,81 €	205 454,91 €	220 420,81 €	205 454,91 €
Total général :	393 918,00 €	253 536,71 €	236 775,26 €	410 679,45 €

Tableau des mouvements des amortissements au 31 décembre 2007

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
. Progiciels :	8 110,00 €	0,00 €	0,00 €	8 110,00 €
Immobilisation corporelles				
. Matériel et outillage :	29 196,47 €	9 701,28 €	0,00 €	38 897,75 €
. Matériel de transport :	69 585,42 €	15 885,95 €	9 504,45 €	75 966,92 €
. Mobilier, matériel de bureau et informatique	4 534,66 €	1 082,87 €	0,00 €	5 617,53 €
Immobilisations financières				
. Titres SOFINEI Parts A :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Titres SOFINEI Parts B :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Titres Crédit Coopératif Parts A :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Titres Crédit Coopératif Parts B :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Titres CCM Parts A :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Titres CCM Parts B :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Prêts au personnel :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Cautionnements :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Comptes à terme CCM :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total général :	111 426,55 €	26 670,10 €	9 504,45 €	128 592,20 €

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

Tableau des mouvements des provisions au 31 décembre 2007

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour dépréciation				
. Provision pour créances douteuses :	0,00 €	29,63 €	0,00 €	29,63 €
Provisions pour charges				
. Provision pour litiges :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Provision pour risques d'emploi :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Provision pour indemnités de fin de carrière	11 329,00 €	2 245,00 €	0,00 €	13 574,00 €
Total général :	11 329,00 €	2 274,63 €	0,00 €	13 603,63 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

Charges d'exploitation	
. Documentation technique :	42,00 €
. Electricité :	7,35 €
. Téléphone :	10,82 €
au 31 décembre 2007 :	60,17 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

au 31 décembre 2007 :	0,00 €

CHARGES A PAYER AU 31 DECEMBRE 2007

Fournisseurs - factures non parvenues :	
. Honoraires :	4 305,60 €
. Téléphone :	243,98 €
. Electricité :	11,01 €
. Intervention informatique :	-101,66 €
Personnel - charges à payer :	
. Provisions pour congés payés :	55 434,28 €
Organismes sociaux - charges à payer :	
. Participation à la formation professionnelle continue :	10 976,71 €
. Participation à l'effort de construction :	3 298,00 €
. Charges sur provisions pour congés payés :	19 706,20 €
Divers - charges à payer :	
. Responsabilité civile - décompte 2007 :	582,66 €
au 31 décembre 2007 :	94 456,78 €

PRODUITS A RECEVOIR AU 31 DECEMBRE 2007

au 31 décembre 2007 :	0,00 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES 2007

au 31 décembre 2007 :	0,00 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS 2007

. Produits de cessions des éléments d'actifs cédés :	1 250,00 €
au 31 décembre 2007 :	1 250,00 €

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
. Créances rattachées à des participations	0,00 €		
. Prêts	3 360,00 €	3 360,00 €	
. Autres immobilisations financières	240 430,52 €		240 430,52 €
De l'actif circulant			
. Clients douteux ou litigieux	865,30 €	865,30 €	
. Autres créances clients	243 066,55 €	243 066,55 €	
. Personnel et comptes rattachés			
. Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 907,13 €	4 907,13 €	
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	5 256,00 €	5 256,00 €	
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	730,73 €	730,73 €	
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	
Etat et autres collectivités publiques — Divers	14 649,55 €	14 649,55 €	
. Débiteurs divers	2 299,88 €	2 299,88 €	
. Charges constatées d'avance	60,17 €	60,17 €	
Totaux :	515 625,83 €	275 195,31 €	240 430,52 €

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établts. de crédit — à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établts. de crédit — à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	17 311,38 €	17 311,38 €		
Personnel et comptes rattachés	56 899,46 €	56 899,46 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 207,73 €	79 207,73 €		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices		0,00 €		
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	49 280,41 €	49 280,41 €		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées				
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts et taxes	1 737,92 €	1 737,92 €		
Dettes s/immobilisations & comptes rattachés				
Autres dettes	582,66 €	582,66 €		
Produits constatés d'avance				
Totaux :	205 019,56 €	205 019,56 €		

RSM Segec Mulhouse

14 rue Gustave Hirn
BP 2145 - 68060 MULHOUSE Cedex
T +33 3 89 32 94 94 - F +33 3 89 59 49 25
www.rsm-segec.fr

ASSOCIATION CONSTRUIRE

1, rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

SAS d'Experts Comptables et de Commissaires aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional d'Alsace
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Colmar
Siège social : CD 63 - 67116 REICHSTETT

RSM Segec
Capital social 3 383 149 €
RCS Strasbourg 339 854 044
Siret : 339 854 044 00015
APE : 741 C
TVA intra. FR : 91 339 854 044
Lieu de juridiction : Strasbourg

RSM Segec est associé de RSM France, présent à :
Strasbourg, Colmar, Haguenau, Mulhouse,
Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rouen et Toulouse
Membre de RSM international

RSM Segec Mulhouse

14 rue Gustave Hirn
BP 2145 - 68060 MULHOUSE Cedex
T +33 3 89 32 94 94 - F +33 3 89 59 49 25
www.rsm-segec.fr

Association CONSTRUIRE
1, rue de Bretagne
68100 MULHOUSE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Reichstett, le 15 mai 2007

Le Commissaire aux Comptes

RSM-SEGEC

Markus KRUGER

Christophe MUTSCHLER

SAS d'Experts Comptables et de Commissaires aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional d'Alsace
et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Colmar
Siège social : CD 63 - 67116 REICHSTETT

RSM Segec
Capital social 3 383 149 €
RCS Strasbourg 339 854 044
Siret : 339 854 044 00015
APE : 741 C
TVA intra. FR : 91 339 854 044
Lieu de juridiction : Strasbourg

RSM Segec est associé de RSM France, présent à :
Strasbourg, Colmar, Haguenau, Mulhouse,
Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rouen et Toulouse
Membre de RSM international